



## Allemagne : Préparation

### Quand partir

C'est entre mai et octobre que se situe la saison touristique. Si vous voulez échapper à la cohue, le printemps comme l'automne peuvent s'avérer de bons choix pour profiter de votre séjour ; le temps peut y être agréable. Pour les sports d'hiver, privilégiez février. Vous pouvez également vous y rendre sur quelques jours ou le temps d'un week-end pour profiter de certains festivals, visiter une exposition... Les amateurs de musique, notamment classique, seront comblés dans ce pays qui rend chaque année hommage aux plus grands compositeurs (Bach en mars à Thuringe, Wagner à Bayreuth en juillet...), le jazz n'étant pas en reste.

### Formalités administratives

**En tant que citoyen de l'Union Européenne, la possession de votre carte d'identité ou passeport (si valide ou périmé depuis moins de 5 ans) vaut pour seul sésame. Vos enfants devront être en possession de leur propre carte ou figurer sur votre passeport.**

### Argent

**Vous ne serez pas trop dépaysé au niveau du coût de la vie. Il est tout à fait comparable dans les deux pays. Préférez disposer d'argent liquide : les petits commerces n'acceptent en effet pas toujours les cartes de crédit. Vous trouverez sans aucune difficulté des distributeurs automatiques pour retirer des espèces. A savoir : La CB Visa est un peu moins répandue que l'EuroCard-Master-Card.** A titre d'exemple, vous vous restaurerez aisément à partir de 3 euros dans les Imbiss (snak à emporter). Si vous préférez le restaurant, comptez une dizaine d'euros (restaurants économiques) voire environ 20 euros. Vous trouverez des hôtels économiques qui vous hébergeront à partir de 15/20 euros par personne et par nuit. Si vous désirez profiter d'un confort et d'un standing supérieurs, comptez jusqu'à 50 euros / personne et nuit.

### Santé

**Vous devez demander à votre caisse d'assurance maladie, au moins 15 jour avant votre départ, la carte européenne d'assurance maladie.**

**L'Allemagne est également touchée par la grippe aviaire. Il est donc recommander d'éviter le contact avec les volatiles, notamment avec les cadavres d'oiseux migrateurs que vous pouvez rencontrer dans les zones humides. A savoir : avec le printemps, l'activité des tiques débute. En Bavière notamment, celles-ci sont très répandues. Ces acariens peuvent transmettre des agents pathogènes ou des maladies comme la maladie de Lyme ou la méningo-encéphalite de printemps. Il n'existe pas de vaccin contre la maladie de Lyme qui se soigne très bien ; vous pouvez en revanche vous faire vacciner (en France, contacter un centre anti-méningites) contre la méningo-encéphalite de printemps. Cela est surtout nécessaire si vous séjournez longtemps à la campagne (randonnées...) dans les régions de la Bayerischer Wald, plaine danubienne, vallées de l'Isar, de la Salzach, de la Vils, et de l'Inn. Effets secondaires possible ; consultez un médecin. Cette maladie est cependant rare.**

**Souscrivez une assurance rapatriement sanitaire. Consultez également votre médecin avant votre départ.**

### **Comment s'y rendre**

**L'Allemagne est très bien desservie au niveau aérien. Chaque grande ville dispose d'un aéroport, voire davantage (3 à Berlin). L'aéroport de Francfort est quant à lui relié au réseau des trains à grande vitesse. Vous n'aurez aucune difficulté à trouver un vol commercial pour la plupart des destinations, de manière directe et à partir des grandes villes françaises et vous pouvez utiliser des vols intérieurs sinon. Il existe également des liaisons low cost avec Berlin, mais il vous faudra partir de Paris. Le réseau ferroviaire allemand est également très performant et dessert aussi bien l'intérieur du pays que les principales destinations européennes voisines. Il existe notamment de nombreuses liaisons depuis Paris, à destination des grandes villes allemandes. Réservez longtemps à l'avance si vous souhaitez bénéficier de tarifs avantageux. Si vous préférez privilégier la voiture, vous bénéficierez d'un réseau autoroutier (*Autobahn*) couvrant près de 11 000 km. Il est gratuit et la vitesse (sauf à certains endroits) n'y est pas limitée. Le car enfin vous permettra de vous rendre en Allemagne depuis de nombreuses villes françaises. Il s'agit de la solution la plus économique (en dehors des low cost aériens)**

### **Adresses utiles**

*Ambassade d'Allemagne en France* : 13 Av. Franklin D Roosevelt  
75008 Paris

(tel.) 01 53 83 45 00

*Ambassade de France en Allemagne* : Pariser Platz 5  
10117 Berlin

(entrée du public : Wilhelmstrasse 69)

[49] (30) 590 03 90 00

Le site du [ministère des affaires étrangères](#), et ses conseils aux voyageurs.